

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
8 février 2007**

Présences:

Co-Présidents : Nathalie BEGUIER et Jean Michel PIERRE

Elus municipaux :

Nathalie BEGUIER, Co-Présidente ; , Nicole GRAVAT ; Bernard JOURDAIN
Rodolphe CHALLET; Amaury BREUILLE

Membres :

Gilles ALBERT ; Florence BARONE ; Vincent BEAULIEU ; Grégory BELY ; Christiane BERNIS ; Francine BOHIN ; Alain BOHLER ; Alain CLUZEAU ; Françoise DEPLAGNE ; Claudine DRIAN ; Bernard FAOUE ; Philippe GENET ; Brigitte JOUHANIQUE ; Gérard JOURDAIN ; Michèle JOUSSEAUME ; Christine LEVAIN ; Françoise MAYE ; Bernard MONTAIGNE ; Jean-Pierre OUMAILIA ; Paul PELLETIER ; Yves SULLET ; Mireille TREBUCQ ; Jean Marie WACK

Service Vie Participative : Laurence FAUCON ; Anne-Cécile RESCOURIO

Excusé(e)s :

Anne-Karine BESSEAU ; Daniel COURANT ; Laurent FELIX ; Jacques KALBACH ; Anne-Marie KUHN ; Dominique OCTOBRE ; Georges COLOMER ; Anne-Marie GOURJAULT ; Alain CRIGNON.

Public : 11 personnes

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 7 décembre 2006
- Présentation des réalisations cyclables prévues en 2007 sur le quartier Centre Ville
- Compte rendu des commissions
 - ⇒ groupe de travail Aliénor d'Aquitaine
 - ⇒ Commission voirie
 - ⇒ Commission Cadre de Vie
- Forum internet des conseils de quartier

Financement voté lors de la séance :

- Boulevard Main (pelouse du CAC) : 10 000 euros pour l'enfouissement des câblages nécessaires notamment dans le cadre des Jeudis Niortais

Annexes :

- Plans de l'Opération de Renouvellement Urbain
- Plans de l'aménagement rue Jean Macé

1/ Approbation du compte rendu de la séance.

Une remarque est émise concernant le précédent compte rendu : les plans concernant l'Opération de Renouvellement Urbain en centre ville n'ont pas été annexés comme prévu au compte rendu. Ils seront joints à celui-ci.

Mise au vote :

Suffrages exprimés : 22

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 1

2/ Pistes Cyclables : Présentation des aménagements prévus en centre ville sur l'année 2007

Amaury BREUILLE, adjoint au Maire

Le schéma cyclable résulte d'un long travail avec la commission extra municipale, composée de membres de tous les quartiers de Niort (pour la plupart cyclistes), puis d'un cabinet d'études.

Il a été approuvé par le Conseil municipal lors de la séance du 22 décembre 2006.

Ce schéma directeur sera réalisé par tranches annuelles sur une durée de 10 ans.

Le premier objectif consistait à rallier tous les quartiers au Centre Ville, la priorité étant de sécuriser les cyclistes en essayant de conserver un itinéraire le plus direct possible.

Sur l'hyper centre, aucun aménagement particulier ne sera réalisé mais un partage équitable de l'espace (piétons/ cyclistes/ automobiles) sera généralisé sur tout le secteur. Cependant des aménagements spécifiques sont prévus sur 2 secteurs :

a) avenue de la Rochelle (partie basse)

b) Ponts Main/ Rue du Général Largeau/ Rond Point de l'Espingole

a) L'avenue de la Rochelle

a fait l'objet d'aménagements cyclables en 2004, sur sa partie allant du boulevard de l'Atlantique à la rue Henri Sellier.

Sur le premier tronçon, situé entre la Place Saint Jean et le Boulevard de l'Atlantique, des bandes cyclables vont être matérialisées, au plus près des trottoirs. La ville a opté pour une largeur minimum d'1m20, avec bordures en caoutchouc dur, et des plots à certains endroits (sensibilisation de l'automobiliste). La partie réservée aux cyclistes sera donc intégrée entre les trottoirs et les emplacements prévus pour le stationnement. Des « cale-pieds » seront également installés sur certaines portions.

Cependant des problèmes spécifiques se posaient à 3 endroits particuliers : à l'intersection entre l'avenue de la Rochelle et le boulevard Pasteur, le franchissement du rond point Léo Lagrange, et rue de la Marne pour l'accès à la place Saint Jean.

Les solutions retenues sont les suivantes :

↪ intersection avenue de la Rochelle / Boulevard Pasteur : installation d'un sas à vélos, souvent utilisé dans les carrefours à feux. Cette solution consiste à créer un décalage entre la bande d'arrêt des voitures et les feux pour laisser une bande facilitant et sécurisant la traversée des cyclistes.

↪ rond point Léo Lagrange : réinsertion des cyclistes sur la voie de circulation automobile juste avant l'arrivée sur le rond point.

↪ carrefour avenue de la Rochelle/ rue de la Marne (accès place Saint Jean) : la seule solution est la mise en place d'une zone 30 et le partage équitable de l'espace entre la voiture, les piétons et les cyclistes.

Amaury BREUILLE souhaite recueillir l'avis des membres du conseil quant à l'installation éventuelle d'un panneau de sensibilisation à l'entrée de la zone 30 (ex : Bienvenue dans l'hyper centre, merci de respecter les piétons et les cyclistes.)

b) Ponts Main/ rue du Général Largeau/ rond point de l'Espingole :

Ces secteurs présentent 2 inconvénients majeurs : un flux de circulation très important et un fort dénivelé, ce

qui rend la cohabitation entre cyclistes et automobilistes très difficile.

- ↳ intersection rue de l'Espingole/ Quai de la Préfecture/ Ponts Main : création de sas à vélos sur le carrefour et bandes cyclables de part et d'autre de la voirie
- ↳ rue du Général Lorgeau : création de piste bidirectionnelle sur le trottoir.

Questions soulevées :

- *La Ville de Niort envisage-t-elle la mise à disposition de vélos ?*
 - ↳ Cette proposition fait partie des pistes actuellement à l'étude
- *Comment la ville compte-t-elle procéder aux endroits où le stationnement « chaussée / trottoir » est actuellement toléré ? (exemple avenue de la Rochelle, rue Léo Lagrange et avenue de la Marne ?)*
 - ↳ Une redistribution du stationnement est envisagée, avec forcément une diminution des places de stationnement. Il apparaît évident que la mise en place d'espace réservé aux cyclistes influe sur l'espace réservé aux voitures.
- *Place du Roulage : le choix du positionnement des pistes cyclables à cet endroit n'est pas judicieux*
 - ↳ La commission, le cabinet d'étude ont travaillé sur l'élaboration d'un schéma cohérent sur l'ensemble de la ville. Le projet d'aménagement de la place était antérieur à cette réflexion, et même déjà enclenché. Les aménagements cyclables pourraient peut-être être améliorés mais la solution retenue reste tout de même très satisfaisante.
- *La Municipalité n'envisage-t-elle pas de faire disparaître totalement la circulation automobile dans l'hyper centre ?*
 - ↳ La cohabitation piétons/ cyclistes/ voitures est en général plutôt bonne en zone 30, exceptée peut être sur les voies à forte pente. L'interdiction totale génère souvent un trafic plus intense sur les voies adjacentes, et donc une augmentation de la pollution.
- *Des pistes cyclables sont-elles prévues sur l'avenue de Paris ?*
 - ↳ Les contre-allées étaient initialement prévues pour la circulation des cyclistes cependant beaucoup d'automobilistes l'utilisent comme « voie rapide », c'est pourquoi une réflexion pour y remédier est actuellement en cours avec le service de la voirie.
- *A certains endroits, les bandes existantes sont jugées très dangereuses par les utilisateurs (ex de la rue du Maréchal Leclerc). Des solutions sont-elles avancées ?*
 - ↳ Si aucune solution acceptable n'est trouvée, elles seront sans doute supprimées.

2/ Groupe de travail Aliénor d'Aquitaine

Une rencontre a eu lieu le jeudi 2 février, place Jacques de Liniers. Une proposition a été faite à l'ESN, pour la mise à disposition de locaux vacants dans le but de créer un lieu d'accueil pour les jeunes du quartier.

Les membres du conseil de quartier et les responsables de la maison du quartier Centre se sont montrés satisfaits de cette proposition. Ils souhaiteraient toutefois pouvoir également disposer de la salle polyvalente attenante, lorsqu'elle est disponible.

Dans un premier temps le service patrimoine Bâti doit faire une estimation du coût des travaux. Ensuite le projet devra être validé par le Conseil municipal.

Comme aucune ligne budgétaire n'a été inscrite au budget 2007, il se pourrait que le conseil de quartier soit sollicité pour participer au financement. Il semble toutefois difficile que ce projet se concrétise au cours de l'année 2007, et que les travaux soient réalisés en même temps que ceux des locaux destinés à l'UNAFAM.

L'installation de l'UNAFAM (Union Nationale des Amis et des familles de Malades Mentaux) dans des locaux au rez de chaussée d'un immeuble de la Place Jacques de Liniers est prévue en fin d'année. Les responsables de l'association proposent d'accueillir des membres du conseil de quartier dans leurs locaux actuels afin de leur présenter leur fonctionnement avec les malades.

Jean Michel PIERRE souhaite que les membres du conseil s'impliquent dans l'arrivée de l'UNAFAM dans le quartier.

Fermeture de la Maison de quartier de la Place du Port.

Dans le secteur de la place du Port, il existe un réel besoin d'accueil social et plus particulièrement pour les jeunes, très nombreux sur le secteur. Une recherche de locaux est actuellement en cours.

La Maison de quartier restera un local destiné aux associations.

L'objectif de la Ville est triple :

- à court terme : trouver des nouveaux locaux pour remédier au problème posé place du Port
- à moyen terme : aménager la salle de la place J de Liniers
- à long terme : trouver un nouveau local plus adapté pour la Maison du Quartier Centre (avenue de Limoges)

3/ Commission Voirie

a) : *Compte rendu de la réunion avec Michel GENDREAU*

- **Place du Roulage et rues adjacentes**

☞ *Avenue de Verdun* : ouverture et mise en double sens de l'avenue fin février ; simultanément fermeture de la rue Ernest Perochon, en conservant toutefois un accès aux riverains, aux commerces, ainsi qu'aux bus.

☞ *rue de Saint Maixent* : la circulation sera maintenue dans le sens actuel de manière définitive

☞ *rue de la gare / rue Rabelais* : interdiction de tourner au niveau de la pharmacie (sens 24 février/ gare). La commission suggère tout de même une matérialisation au sol pour le tourne à gauche (type bordures) afin de favoriser le respect de cette interdiction.

Cette disposition favorise la création de 2 places de stationnement supplémentaires

☞ *rue de Solférino* : réouverture fin février.

☞ *rue Mellaise* : réouverture de la rue fin février et fermeture de la rue du Petit banc

☞ *Place du Roulage* : La commission demande qu'un éclairage conséquent soit installé sur le futur espace vert en raison d'un sentiment d'insécurité grandissant chez les riverains de la place

Actuellement les services cherchent une solution pour enterrer les containers

- **Place de la Brèche :**

☞ *rue du Temple/ Cordeliers* : Début des travaux du Pôle d'échange bus entre la rue du Temple et la rue Ricard.

La rue du Temple reste ouverte, cependant interdiction de tourner à gauche (vers banques) à partir du 19 février.

Suite à une rencontre avec les commerçants, la circulation dans la rue des Cordeliers reste à sens unique, contrairement à ce qui avait été annoncé.

- **Circulation avenue Alsace Lorraine :**

☞ Réouverture à la circulation dans les 2 sens à partir du 31 mars.

Mise en perspective des 3 monuments place des martyrs de la résistance

- **Rue Voltaire :**

☞ reconstruction du mur de soutènement (travaux prévus de fin avril au mois de juin). Circulation alternée pendant la durée des travaux. La dernière case de stationnement en haut de la rue sur la gauche sera supprimée pour améliorer la visibilité.

.

- **Rue Jean Macé :**

☞ L'Aménagement de stationnement en quinconce devant l'école doit débuter mi-février. (cf plan joint)

- **Rue de Bessac :**

↳ Nécessité de trouver une solution pour sécuriser l'accès à l'école Sainte Thérèse

- **Quai de Belle Ile :**

↳ Demande de mise en sens unique : demande refusée.

c) voirie divers :

- *rue de la Boule d'Or :*

▪ dangerosité de la circulation piétonne. Une personne suggère d'enlever les bornes qui rendent la circulation piétonne encore plus dangereuse

↳ fiche de proximité

▪ demande d'effacement de 3 poteaux électriques, jugés inesthétiques (situés sur le tronçon Parking Marcel Paul et rue Voltaire)

↳ Sur les nouveaux chantiers, la Ville tente d'enterrer les réseaux, autant que possible. Cependant les frais d'effacement des réseaux aériens existants sont désormais uniquement supportés par la Ville. Compte tenu du coût des travaux, la Ville ne peut enterrer tous les réseaux.

- Problèmes de circulation en centre ville : un membre souhaite qu'une présentation des Transports en commun soit faite aux conseillers de quartier

- Rue Rabelais/ Avenue de Verdun : pourquoi avoir installé 2 types de lampadaires ?

↳ C'est un choix de l'architecte des Bâtiments de France

- Place du Roulage : l'éclairage actuel est mieux adapté que celui de la rue de la gare

c) **fiches de proximité établies**

- rue du Clou Bouchet : demande de pose d'un miroir à l'intersection de la rue Brin sur Seille. Cette demande avait déjà été formulée, un miroir a d'ailleurs été posé à un autre endroit, qui s'est avéré très utile.

- Rue de Bessac : demande de sécurisation des accès à l'école

- Rue de la Boule d'Or (entre la place de la Brèche et le parking Marcel Paul): Demande d'étude pour la protection des piétons

- Rue Tartifume : demande de vérification des pompes à eaux, bruyantes par temps de pluie.

4/ Commission Cadre de Vie :

La commission s'est réunie le 23 janvier dernier, mais en raison de l'absence du rapporteur, les membres souhaitent reporter leur intervention à la prochaine séance.

5/ Forum Internet des Conseils de quartier :

Depuis sa création, le comité éditorial Couleurs Quartiers formule de nombreuses suggestions liées à l'amélioration et au développement du portail Internet « Quartiers ». Ces apports ont pour ambition de contribuer à valoriser les initiatives des conseils et faciliter les échanges entre les quartiers.

Des réponses concrètes ont été apportées.

- Depuis un an, le comité éditorial souhaitait disposer d'un outil d'échanges supplémentaire entre conseils. - Le forum Internet a été ouvert le 5 janvier dernier par Rodolphe CHALLET.

- Il est accessible aux élus et à tous les conseillers de quartier.

- Il vient en complément des supports existants comme Couleurs quartiers, la page Internet Quartiers et les Infos Quartiers ainsi que les autres supports de communication municipaux.

Pour participer à ce forum :

- Il suffit de se connecter sur le site de la Ville www.vivre-a-niort.com, de cliquer sur la rubrique « Quartiers » puis sur la sous rubrique « forum des conseils de quartier ».
- Si vous disposez d'une adresse E-mail pour vous inscrire. Si vous n'en avez pas, la Ville propose de vous en créer une.

6/ Informations diverses :

- **Proposition de financement de l'enfouissement des câbles lors des jeudi Niortais. Le coût est estimé à 10 000 euros.**

Mise au vote :

Suffrages exprimés: 21

- pour : 18
- contre : 1
- abstention : 2

- Modification de date : la prochaine séance du conseil de quartier aura lieu **le lundi 2 avril 2007**
- Une séance extraordinaire sera programmée très prochainement afin de présenter aux conseils du Centre Ville et du Quartier Nord concernant l'implantation du Conseil Général sur le site de la caserne Duguesclin.
- Suite au départ de Nathalie SENE, Anne Cécile RESCOURIO devient l'assistante du conseil de quartier. Vous pouvez la joindre par téléphone au 05.49.78.75.44 (sauf le mercredi) ou par mail à l'adresse suivante : anne-cecile.rescourio@mairie-niort.fr

Fin de la séance 20 h 30

PROCHAINES REUNIONS

BUREAUX

Mercredi 7 mars à 18 h 30 Salle des Commissions

CONSEILS DE QUARTIER

Lundi 2 avril à 18 h 30 Salle de Justice de Paix